Angers : le Maire prend en charge le dossier de la Mosquée

19/01/2011 à 15h33
Pour y parvenir, le maire proposera (NDLR Jean-Claude ANTONINI (PS)), dans les prochains jours, de constituer un comité des Sages. Ce comité sera constitué des anciens présidents de l'Association angevine des musulmans (AMA), de l'actuel président et des présidents des autres associations musulmanes d'Angers. Leurs missions consisteront à la fois à proposer une médiation pour « conforter la gouvernance, dans ce dossier, de l'AMA » mais aussi de relancer le projet de mosquée « en s'appuyant sur un montage juridique et financier durable, transparent et réunissant tous les consensus. »

Depuis deux ans en effet, l'association des musulmans angevins connaît de fortes turbulences : destitutions régulières de présidents, décisions de justice sur la légalité des élections, incapacités à porter des décisions pourtant prises par les membres de son bureau. Cette carence a eu pour conséquence directe de retarder le projet de mosquée et d'un centre culturel musulman, à Angers. « J'entends les aspirations légitimes des musulmans d'Angers à disposer d'un lieu de culte digne de ce nom, et je souhaite qu'une solution pérenne soit trouvée dans dans le respect des identités de tous et des lois de la République. » […]

angers.fr